



# D'r Innlemer

Revue d'Informations Municipale

Juillet 2015/ N°16

## Chers habitants

*Le paysage de «Notre vie villageoise» a subi un profond changement avec la fermeture définitive de notre COOP locale en date du 30 avril 2015. Situé au cœur du village, ce commerce de proximité a rendu d'éminents services à la population locale durant ces 63 ans de présence. Malgré les différentes interventions du Conseil Municipal, le rideau a été définitivement baissé à la suite de la liquidation judiciaire du groupe COOP Alsace. Ce dernier, rappelons-le, avait 113 années d'existence marquées entre autres par un front de vente de plus de 600 magasins et une deuxième place en 2009 encore au classement des principaux employeurs de la Région. Un grand merci aux gérants de notre COOP locale pour leur accueil et surtout leurs services rendus à la population locale.*

*Aujourd'hui, le Conseil Municipal a engagé une réflexion globale pour relancer un commerce local de proximité viable qui permet non seulement de rendre d'éminents services aux personnes âgées mais aussi de faire vivre et développer ce lien convivial de nos concitoyens. Naturellement, un commerce local ne peut vivre dans un contexte de concurrence âpre et sans concession que dans la mesure où nos acheteurs locaux s'y rendent et contribuent à assurer son développement avec leurs achats.*

*Par ailleurs, je relève avec une belle satisfaction l'obtention avec brio du 9<sup>ème</sup> titre de champion de France en para-dressage par Thibaut STOCLIN en mai 2015. Nos plus chaleureuses félicitations à notre cavalier local. Tous nos encouragements l'accompagnent pour réussir le championnat d'Europe qui sera naturellement le tremplin pour représenter les couleurs françaises aux Jeux Paralympiques de RIO en 2016.*

*En outre, je relève avec fierté la remise récemment de :*

- la médaille d'argent au Caporal-Chef Robert MOSCHLER, pour 25 ans de services
- la médaille d'or aux Caporaux-Chef Bernard FREYD et Olivier RINN pour 30 ans de services

*lors d'une belle cérémonie organisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Ces médailles sont une profonde reconnaissance à nos valeureux sapeurs-pompiers volontaires, non seulement pour leur long engagement mais aussi et surtout pour leur nombreux efforts de formation de sorte d'être le plus efficace et le plus compétent possible quel que soit la situation et le lieu d'intervention. Naturellement, ces médailles sont aussi un encouragement et un appel à des hommes et des femmes pour rejoindre les rangs de notre corps local des sapeurs-pompiers et assurer ainsi sa pérennité. Encore un grand merci aux trois récipiendaires.*

*De même, je souligne la belle réussite de la semaine de stage de football organisée par l'Union Sportive d'INNENHEIM à la satisfaction générale des jeunes sportifs et de leurs parents. Accueillir quelques 70 jeunes durant les vacances de Pâques est déjà une prouesse, mais leur donner enthousiasme et joie de vivre ensemble dans notre société égoïste et individualiste est encore un autre challenge. Mes plus chaleureuses félicitations au Président, à son comité et à ses éducateurs pour l'organisation de ce stage de football assuré avec compétence et professionnalisme, l'ensemble étant bâti sur un esprit de respect et de valeurs humaines à transmettre à notre jeunesse.*

*Enfin, la municipalité a pris connaissance du courrier de l'Archevêché de STRASBOURG du 3 juin 2015, l'informant que Monsieur le Curé Gilles VIEILLE CESSAY s'est vu confier une nouvelle mission avec son affectation à la Communauté de Paroisses de la Zinsel du Nord autour de GUNDERSHOFFEN après son mandat de 6 ans comme Curé de notre Communauté de Paroisses «Aux Portes du Bruch». Un grand merci à notre Curé pour son engagement et son animation au sein de notre communauté de paroisses. Et nos vœux de pleine réussite dans sa nouvelle mission.*

*En automne, la responsabilité de notre Communauté de Paroisses sera confiée à l'Abbé André PACHOD, connu au village vu qu'il habite au Presbytère d'INNENHEIM depuis 2010. Il avait notamment organisé les veillées de Carême et de l'Avent dans notre Eglise. Tout en poursuivant ses activités d'enseignant à l'Université de STRASBOURG, il a accepté cette mission à la demande de Monseigneur l'Archevêque Jean-Pierre GRALLET. Nous lui souhaitons pleine réussite dans l'accomplissement de cette nouvelle fonction à construire avec l'appui et le concours de l'ensemble des paroissiens de notre Communauté de Paroisses «Aux Portes du Bruch».*

*Pour conclure, bonnes vacances à toutes et tous pour recharger vos accus afin de retrouver confiance et optimisme à la rentrée.*

Cordiales salutations  
Alphonse KOENIG, Maire

## **Compte de gestion d'Innenheim pour l'année 2014 :**

En date du 7 avril 2015, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2014 de la commune, présenté par notre Maire, Alphonse KOENIG, et arrêté aux sommes suivantes :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Recettes</b>	€ 938 614,23	€ 1 018 553,75
<b>Dépenses</b>	€ 668 106,60	€ 1 180 144,51
<b>Excédent</b>	€ 270 507,63	
<b>Déficit</b>		€ 161 590,76
<b>Excédent global</b>	<b>€108 916,87</b>	

Cet excédent est reporté au budget primitif 2015 de la commune.

## **Modification des taux des taxes des contributions directes :**

Depuis quelques années, on assiste à une baisse des revenus de la commune liée à deux phénomènes, sans rapport avec la gestion de la commune :

- La dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation de l'état vers les communes, est en baisse constante depuis 2 ans. Moins 5 304,00 € en 2014, moins 13 009,00 € en 2015.  
Cette diminution des dotations est appelée « contribution de la Commune au redressement des finances publiques » (SIC).
- Parallèlement, on assiste à une augmentation du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, « FPIC ». 2 524,00 € en 2012 ; 7 536,00 € en 2013 ; 12 345,00 € en 2014 et environ 18 430,00 € en 2015.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

A Innenheim, nous souffrons de cette situation, car nous sommes une commune à revenu modeste au sein d'une communauté de communes considérée comme plutôt riche (Re-SIC).

Ce constat s'aggravera dans les années à venir compte tenu de l'effort global demandé aux collectivités locales et de la situation économique actuelle de la France. En clair, nous payons parce que nous sommes de bons gestionnaires, pour compenser la gabegie d'autres (Re-re-SIC).

Pour compenser partiellement ces pertes de revenus pour notre Commune, le Conseil Municipal, après délibération, a été amené à voter une augmentation de 5% des taux applicables aux 4 taxes des contributions directes, arrêtés comme suit pour 2015 :

- Taxe d'habitation 16,97% (contre 16,16% en 2014)
- Taxe foncière sur propriétés bâties 9,52% (contre 9,07% en 2014)
- Taxe foncière sur propriétés non bâties 62,97% (contre 59,97% en 2014)
- CFE 19,90% (contre 18,95% en 2014)

## **Actualités de l'école élémentaire d'Innenheim :**

Suite à la rénovation de la bibliothèque et des sanitaires de l'école élémentaire, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de poursuivre l'amélioration et la restauration de l'école.

Les travaux porteront sur 3 points :

- La pose de placards supplémentaires dans les locaux de l'école, pour répondre aux besoins de rangement exprimés par l'équipe pédagogique.
- La pose de fenêtres isolantes en aluminium, sur les côtés nord et ouest de l'école. Ces nouvelles fenêtres remplaceront les anciennes dont l'état dégradé génère une substantielle déperdition de chaleur en hiver.
- La rénovation du revêtement de sol de la cage d'escalier : marches et palier.

Le coût total des travaux s'élève à 22 685,31 € TTC.

Concernant les salles de classe, le frottement des tables et des chaises laisse des traces noires sur le sol. Il convient donc de régler ce désagrément avant d'entreprendre, ultérieurement, la rénovation du sol.

### **Mise en place d'un radar pédagogique :**

Dans le but d'améliorer la sécurité de nos concitoyens, le Conseil Municipal a décidé d'équiper notre commune, d'un radar pédagogique. Il sera installé Rue du Général De Gaulle, à proximité du croisement avec la rue Sainte Odile, dans un premier temps.

D'une portée de 200 mètres, il fonctionne en mode Radar-Doppler dans les 2 sens de circulation et permet :

- D'une part, de quantifier le flux des véhicules empruntant la rue du Général De Gaulle,
- D'autre part, d'indiquer la vitesse à laquelle vous circulez ; celle-ci s'inscrira en vert lorsque vous roulez en dessous des 50kms/heure autorisés sur ce secteur et en rouge lorsque vous dépasserez cette limite.

Mobile, ce radar pédagogique pourra être déplacé sur d'autres secteurs de route du village.

La fourniture et l'installation ont été confiées à la Société « Signal & Co », située à Innenheim, pour un montant de 2 815.68 Euros TTC.

### **Pour la sécurité de tous, veillez à respecter la limitation de vitesse dans notre village !**

A l'occasion de contrôles radars classiques ponctuels, organisés par la gendarmerie, les contrevenants seront naturellement verbalisés.

### **Réfection du mur du presbytère :**

Le mur du presbytère, le long de la rue des roses, nécessite des travaux de réfection en raison des risques d'effondrement qu'il présente. L'entreprise BTP La Fontaine de Mutzig a été retenue pour ces travaux d'un montant de €6 000,00 TTC. L'entretien du presbytère est à la charge de la commune, ce bâtiment remarquable fait partie du patrimoine de notre village, patrimoine que l'équipe municipale a à cœur de préserver.

### **Travaux de sécurité et de mise aux normes à la salle polyvalente.**

La sécurité de la citerne de gaz enterrée de la salle polyvalente a été renforcée.

La nécessité de remplacer le couvercle de fermeture de la trappe d'accès à la cuve, a amené la Commune à décider la mise en place d'une **clôture en grillage rigide** avec une porte verrouillée pour réserver l'accès à cet équipement sensible aux seules personnes autorisées. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GRILLAGES WUNSCHEL pour un montant de 1 591,97 €HT.

Le réseau d'assainissement de notre salle va être complété par la pose d'un **séparateur de graisses**. En effet, les graisses animales issues de la cuisson de viande et dans une moindre mesure les graisses végétales, posent de gros problèmes dans les circuits de traitement des eaux usées. En s'agglomérant avec les débris sableux et les poussières, les corps gras durcissent jusqu'à former un véritable « béton » qui obstrue les canalisations. La fermentation de ces déchets graisseux dans les canalisations entraîne la formation d'un gaz nauséabond et toxique : l'hydrogène sulfureux qui, en réaction avec l'eau, génère de l'acide sulfurique corrosif pour les équipements.

La société SATM réalisera les travaux pour un montant de 9 030 €TTC. L'Agence de l'Eau Rhin - Meuse subventionne cet investissement à hauteur de 50%.

### **Rénovation de l'aire de jeux :**

L'aire de jeux pour enfants, située à côté de la salle polyvalente, va faire peau neuve.

Le conseil municipal a voté le remplacement des deux jeux sur ressorts (pour les 2-8 ans) posés dans l'herbe ainsi que de la grande balançoire ; en outre, il a choisi d'investir dans la mise en place d'un revêtement de sol souple amortissant d'une épaisseur de 40 mm pour une sécurité optimale des enfants.

La municipalité a retenu l'offre de prix de l'entreprise spécialisée HUSSON située à Lapoutroie (68) s'élevant à 5.150 €H.T. pour la fourniture, le décaissement, la pose, le scellement et le montage.

Le sable du bac sera également renouvelé ainsi que les dalles amortissantes autour du toboggan du château fort.

## **Festivités du 13 juillet à Innenheim :**

Le comité de gestion de la salle polyvalente, composé des différentes associations de notre village (ASCI, USI, APPI, Club de Pétanque, arboriculteurs, club de l'amitié, sapeurs-pompiers, TCI) ainsi que de membres du conseil municipal, organise la traditionnelle soirée dansante (On y mange, boit et papote plus que l'on n'y danse !) de la fête nationale le **lundi 13 juillet 2015 dès 19h30**.

Venez nombreux passer un beau moment de convivialité et partager tartes flambées, pizzas, grillades, desserts,... danser, participer à la promenade nocturne aux lampions qui fait le bonheur des petits et des grands ; puis, nouveauté, vous laisser surprendre par un feu d'artifice musical !

Les bénéfices de cette soirée festive sont intégralement versés au comité pour financer les différents investissements nécessaires au bon fonctionnement de la salle polyvalente ; et pour permettre, ainsi, d'accueillir les manifestations locales, sportives et fêtes familiales dans un cadre agréable.

Le lendemain, mardi le 14 juillet à 11h, aura lieu la distribution des "Weckele" offerts par la municipalité aux enfants du village dans la cour de la Mairie.

## **Divers : Les demandes de permis de construire suivantes ont été transmises au Service Instructeur :**

- Sté TOPAZE Promotion : Demande d'annulation du permis de construire, Rue des roses (ancienne choucrouterie)
- M.SITTLER Gilles : Ajout d'une terrasse et d'un claustra, 11, rue de la Scheer
- Mme JERINECK Sandra : Surélévation de la terrasse et du mur mitoyen, 28, rue du général Leclerc
- M. ESCHBACH Emmanuel : mise en place d'un abri de jardin, 32, rue des roses
- M. ZEIGIN Alain : création d'un abri de jardin, Lieudit « Beim Pfarrhaus »
- M.BURCKEL Jean Claude : déplacement d'un abri de jardin 105, rue du général de Gaulle.
- M. NATIVEL Jean François : réalisation d'un auvent sur terrasse 14a, rue Charles Freyd
- M.METZINGER Alain : pose de 4 fenêtres de toit 24, rue du général de Gaulle

## **Manifestations du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 31 décembre 2015 ;**

13 juillet	: Fête Nationale	Comité de Gestion
14 juillet	: Distribution des « Weckele »	Cour de la Mairie
21 août	: Marché Paysan nocturne	
23 août	: Concours de pétanque	Pétanque Club
5 septembre	: Loto	Union Sportive Innenheim
6 septembre	: Portes ouvertes/inscription	Tennis Club Innenheim
13 septembre	: Pêche à la grosse truite (1)	Association de Pêche et de Pisciculture Innenheim
20 septembre	: Pêche à la grosse truite (2)	Association de Pêche et de Pisciculture Innenheim
20 septembre	: Concours de belote	Club de l'Amitié
18 octobre	: Marche d'Automne	Association Sportive et Culturelle Innenheim
24 octobre	: Soirée « Les Années 80 »	Union Sportive Innenheim
31 octobre	: Chasse aux bonbons	Amicale Sapeurs Pompiers
14 novembre	: Collecte vieux papiers	Place de l'ancien foyer
20 novembre	: Don du sang	Amicale des donateurs de sang
29 novembre	: Marché de Noël	Amicale Sapeurs Pompiers
12 décembre	: Veillée de l'Avent	Eglise Saint Martin
13 décembre	: Fête de Noël des Anciens	Centre Communal Action Sociale
19 décembre	: Concert de Noël	Eglise Saint Martin
31 décembre	: Réveillon de la Saint Sylvestre	Union Sportive Innenheim